



Groupe de concertation sur la restauration à Saurupt

08 octobre 2021

Introduction

La réunion portait principalement sur l'offre du CROUS Saurupt. Les problématiques de parking à Saurupt et de déménagement sont abordés en fin de compte rendu.

Stéphanie Wax, directrice de cabinet du CROUS, est venue nous présenter les résultats de l'enquête qui avait été envoyée le 20 mai auprès des agents et nous présenter les offres.

Le diaporama avec les détails des résultats va nous être envoyé, mais vous retrouverez ci-dessous les grandes lignes.

Restitution de l'enquête

Il y a eu 438 répondants soit 43.8% des agents interrogés.

La majorité des répondants sont de catégorie A. Ces statistiques sont donc à interpréter avec précaution, car pas obligatoirement très représentatives.

Les prévisions de fréquentation Crous :

- ✓ 54% pensent manger au Crous 4 à 5 jours par semaine,
- ✓ 20% plus d'une fois par semaine,
- ✓ 18% moins d'une fois par semaine,
- ✓ 8% jamais.

Le pris moyen mis dans un repas :

- ✓ 44% moins de 5 €,
- ✓ 47% entre 5 et 10 €,
- ✓ 8% entre 10 et 15 €,
- ✓ 1% plus de 15 €.

L'enquête n'a pas tenu compte du service CANOPE qui peut accueillir en formation jusqu'à 150 personnes sur une journée et qui peuvent manger soit au Crous, soit tirer leur repas du sac. Une rencontre spécifique sera organisée entre le Crous et CANOPE pour évaluer le besoin.

Crous Saurupt

Le Crous sera fréquenté en majorité par les agents du rectorat, très peu d'étudiants étant présent sur le site.

La salle de restauration a été entièrement rénovée pour répondre au futur besoin avec des aménagements et une isolation thermique et phonique.

Les cuisines sont en travaux.

La brasserie est, et sera, toujours active.

La tarification sera identique aux autres Crous avec un système formule repas à points, 7€ hors part employeur (10 points avec point supplémentaire à 0.50€ et pain hors point). La part employeur est à négocier par le rectorat.

La tarification au plat est possible.

La capacité d'accueil prévue actuellement est de 500 personnes sur le créneau 11h -14h (à titre de comparaison le Crous Léopold a une capacité d'accueil de 1000 personnes).

Les files d'attente estimées sont entre 5mn et 10mn maximum. Le nombre de caisses et de personnels pourront être adaptés en conséquence.

Le créneau horaire pourra être étendu si nécessaire.

Le Crous a proposé plusieurs possibilités d'évolutions de l'offre :

- ✓ food truck ou piz'truck avec passage sur site 1 ou 2 fois par semaine,
- ✓ distributeur de nourriture automatique,
- ✓ click & collect (barquettes chaudes ou froides spécifiques, mais pas plat du jour du Crous car non autorisé pour des questions d'hygiène),
- ✓ création d'un restaurant qualitatif, sur réservation, possible,
- ✓ possibilité d'une offre traiteur (ex : pots de départ etc),
- ✓ livraison repas.

Les distributeurs de snacking et de boissons restent gérées par l'amicale du rectorat

Restauration sur site

La problématique des personnes qui ne mangent pas au Crous a été abordé.

M. Delmet prend très au sérieux le problème du lieu d'accueil des personnes qui emmènent leur repas ou achètent leur repas pour manger sur site.

Des salles de détente sont prévues, 1 par étage, soit 4 sur le bâtiment.

Les salles de détente auront des réfrigérateurs et des micro-ondes

Une étude est menée pour installer à l'extérieur du mobilier permettant aux agents de manger dehors (bancs, tables)

Le problème se posera toujours lorsque viendra l'hiver et que les agents souhaiteront manger à l'intérieur, surtout qu'il est précisé que les salles de repos ne font que 20m² chacune...

Parking saurupt

C'est un gros point noir.

Une rencontre est prévue avec la mairie de Nancy avant le CTSA du 19/10.

Tous les agents ne peuvent pas emprunter les transports en commun et certains sont obligés de prendre leur véhicule.

De plus lors des formations il y aura une forte augmentation du nombre de personnes arrivant sur site...

Déménagement Saurupt

La réception des travaux est prévue pour fin janvier.

Le déménagement commencera début avril pour une durée estimée de 5 semaines.

La DSIGE sera le premier service à déménager et CANOPE le dernier service à déménager.

Le déménagement s'effectuera en fonction des activités des divisions.

Les agents pourront télétravailler durant le déménagement de leur service.

M. Delmet propose qu'un ou deux agents du service soient présents sur site lors du déménagement afin d'éviter les erreurs des déménageurs (cartons dans les mauvais bureaux etc). Il ne faut pas laisser le prestataire du déménagement seul pour cette opération.

Il faudra, avant l'arrivée de tous les agents d'une division, tester si les postes informatiques réinstallés dans les bureaux sont opérationnels.

Certaines divisions n'ont pas encore visité le site.

Les organisations syndicales mais aussi des agents des différentes divisions souhaitent visiter le site.

M. Delmet souhaite intensifier la fréquence des groupes de travail afin que les échanges sur le déménagement soit plus nombreux.